

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	41	41

Date de la convocation

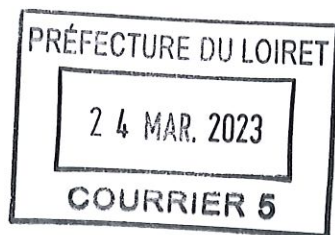
2 mars 2023

Numéro de la délibération

23-07

Objet de la Délibération

Convention Département  
PETR Pays Loire Beauce 2023



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 24 mars 2023

Et publication ou notification

Le 29 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCE  
(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un mars à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le deux mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Chevilly, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Mirianne BOHOMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (RUAN), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (GEMIGNY), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy) Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Gervais GREFFIN (Bucy-le-Roi), Thierry COUTANT (Suppléant de Sylvain HODEAU – Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOEL (suppléant de Yves PINSARD – Patay), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Anita BENIER (Bacon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (Suppléante de Philippe FERREIRA – Rozières-en-Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Alain BRUNNER (Suppléant d'Arnold NEUHAUS - Villermain), Jean-Yves GUINARD (Suppléant de Laurent SIMONNET – Meung-sur-Loire), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLEE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds en Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), Claude PELLETIER (Chevilly).

Vu la session du Conseil départemental du 27 mai 2021 portant notamment sur un soutien du Département aux actions et projets des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux du Loiret.

Considérant que ce soutien du Département passe par la signature d'un contrat de réciprocité et de coopération.

Considérant que ce contrat de réciprocité et de coopération permet de mobiliser 5 000 € de crédits départementaux vers des projets portés par le PETR.

Considérant que ces projets et actions s'inscriront dans les politiques de cohésion et de solidarité départementales suivantes :

- La transition écologique et la lutte contre le changement climatique incarnées dans la feuille de route « Loiret Planète en tête » ;
- Le développement de solutions de mobilité solidaires favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes en construction de leur trajectoire de vie ;
- Le développement de l'alimentation de proximité traduite dans « Mangeons Loiret », le Plan alimentaire territorial départemental labellisé ;

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	41	41

**Date de la convocation**

2 mars 2023

**Numéro de la délibération**

23-07

**Objet de la Délibération**

Convention Département  
PETR Pays Loire Beauce 2023



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

Le Président rappelle que le Pays Loire Beauce mène depuis une dizaine d'années des actions multiples et variées en faveur de la transition énergétique. Il souligne que, depuis quelques mois, le Pays Loire Beauce s'est engagé dans le projet « Watty à l'école ».

Le programme « Watty à l'école » vise à sensibiliser les scolaires (maternels et élémentaires) aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique pour assurer le changement vers des comportements éco-responsables. Ces futurs citoyens, ambassadeurs des écogestes appris dans le cadre scolaire, faciliteront la réduction des consommations d'énergie à l'école et au sein de leur foyer.

Le Président rappelle que le Pays Loire Beauce a réussi à mobiliser 110 classes représentant 2 750 élèves ; lesquels pourraient être sensibilisés à la transition énergétique grâce au déploiement du programme Watty.

Le Président observe que ce programme est financé par des CEE et par le programme LEADER. Il indique qu'il est nécessaire de mobiliser des contreparties locales pour enclencher les fonds LEADER et faire en sorte que les communes n'aient rien à payer.

Le Président souligne que ce projet rejoint les objectifs du Département du Loiret notamment en matière de transition écologique et de lutte contre le changement climatique.

Le Président propose de flécher les 5 000 € du Département issus du Contrat de réciprocité et de coopération vers le financement du programme Watty à l'école.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, décide :

- De solliciter les 5 000 € du Département du Loiret vers le financement du programme Watty à l'école.
- D'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Frédéric CULLERIER  
Président du  
PETR Pays Loire Beauce

Patrick ECHEGUT  
Secrétaire de séance

Signature of Frédéric Cullerier and a blue circular stamp of the Pays Loire Beauce Territorial Authority (Pays Loire Beauce Territorial Authority, 45 (Loiret)).

